

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1427

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

440 697 712 RCS Paris.

ONEPOINT.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1486430.00 EUR.

Adresse : 29, rue des Sablons, 75116 Paris.

Précédent propriétaire : 440 697 712 RCS Paris. **ONEPOINT.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions. Société apporteuse : Onepoint Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 29 rue des Sablons 75116 Paris Capital : 1486430.00 EUR Numéro unique d'identification : 440697712 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : ONEPOINT DEFENSE & SOUVERAINETE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 50 bis rue des Ursulines 78100 Saint-Germain-en-Laye Capital : 100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 920092129 Lieu d'immatriculation : Versailles. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 104370044.12 EUR - passif de 19183279.39 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Apport des branches complètes et autonomes d'activité relatives aux activités «Secteur public et souveraineté» et aux activités «Cybersécurité». L'Apport est valorisé à la valeur réelle. En contrepartie de l'Apport effectué, la Société Bénéficiaire émettra au profit de la Société Apporteuse 85.186.764 actions nouvelles, créées et libérées à titre d'augmentation de son capital social pour un montant global de 8.518.676,40 €. Prime d'apport : La différence entre la valeur nette de l'Apport, et le montant de l'augmentation de capital social de la Société Bénéficiaire, sera inscrite au bilan de celle-ci à un compte prime d'apport pour un montant de 76.668.088,33 €. Sur le plan comptable, juridique et fiscal, l'Apport prendra effet à la date de réalisation stipulée dans la décision d'approbation de l'Apport par l'associé de la Société Bénéficiaire devant se tenir le 30 septembre 2026, étant précisé que ladite date de réalisation est prévue le 1er octobre 2026 à 0h00 . Date du projet d'apport partiel d'actif : 30.07.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Onepoint : 31.07.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ONEPOINT DEFENSE & SOUVERAINETE : 03.08.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Versailles)..